



.....

FONDATION UNIVERSITAIRE

.....

INVESTISSEZ L'AVENIR

+ de
3000 étudiants

108 enseignants et
enseignants-chercheurs

95 personnels administratifs
et des bibliothèques

06 équipes de recherches

UNE UNIVERSITÉ EN PLEIN ESSOR

LE CONTEXTE

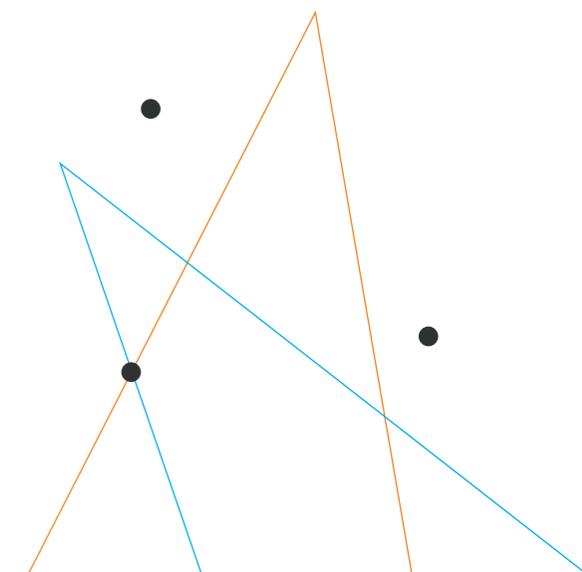
L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est une université en plein essor.

L'UNC assure son fonctionnement au travers d'une subvention allouée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que des recettes propres notamment liées au financement de formations par les collectivités locales. Quelques opérations spontanées de mécénat ont aussi permis de récolter des fonds.

Aujourd'hui, l'UNC a l'ambition de développer ce mécénat.

Le secteur privé doit en effet pouvoir s'investir pour financer le développement des formations universitaires de haut niveau et la recherche innovante.

Par conséquent, l'UNC a acté puis assuré la création d'une Fondation universitaire qui permettra aux donateurs de bénéficier des mesures d'incitation fiscales.





« **BÂTIR,
TRANSMETTRE,
RAYONNER** »

PRÉSENTATION

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel autonome financièrement.

Un outil de développement pour la formation et la recherche

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est une université pluridisciplinaire présente en Nouvelle-Calédonie depuis sa création en 1987 sous la dénomination Université Française du Pacifique, en référence à l'entité unique constituée alors avec la Polynésie française. En 1999, elle s'autonomise vis-à-vis de la Polynésie française et devient l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

À l'instar de l'Université de la Polynésie française (UPF), l'établissement présente l'originalité d'être une université française et européenne au service du développement de la Nouvelle-Calédonie et au-delà de la région océanienne. Elle assure une présence de la France dans les domaines de l'enseignement supérieur ainsi que de la recherche et participe au rayonnement de la francophonie dans la région.

La formation à l'UNC s'inscrit dans le système européen LMD qui garantit la qualité de l'enseignement dispensé selon un standard partagé par l'ensemble des universités de l'espace européen.

La devise de l'UNC est «Bâtir, transmettre, rayonner».

QUELQUES DATES-CLÉS

1987

Création du Centre universitaire de Nouvelle-Calédonie (Université française du Pacifique - Polynésie française et Nouvelle-Calédonie).

1999

Création de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Le décret du 31 mai 1999 fait de l'UNC un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de plein exercice. L'Accord de Nouméa du 5 mai 1998, dans son point 4.1.1, indique que « L'université devra répondre aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie ».

2009

Création de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

2009 - 2011

Un complexe universitaire se dessine.

Grâce au concours financier de l'État et des collectivités de la Nouvelle-Calédonie, l'UNC dispose, dès la rentrée 2012, d'un grand complexe de formation et de recherche. L'opportunité d'accueillir les athlètes des Jeux du Pacifique 2011 à Nouville a accéléré la prise de décision concernant la réalisation d'infrastructures indispensables : gymnase, résidence de 500 logements, maison de l'étudiant (œuvres universitaires), bâtiments d'enseignement.

2012

Inauguration du campus unique.

La rentrée 2012 voit l'inauguration officielle du campus universitaire où se côtoient chaque jour près de 4 000 personnes, faisant de Nouville le premier pôle de formation de la Nouvelle-Calédonie. La vie étudiante s'y développe grâce aux nombreux équipements et services disponibles.

2015

Inauguration d'un Institut universitaire de technologie ; inauguration de l'unique plateforme de microscopie électronique de Nouvelle-Calédonie ; signature d'un partenariat avec la province Nord pour l'ouverture d'une antenne universitaire dans la région de Koné, le développement de formations et de projets de recherche spécifiques.

2016

Lancement de la construction du pôle numérique et technologique (2500 m² de locaux de haute technologie pour l'enseignement, les pédagogies numériques et la recherche, 18 mois de travaux, projet de 1,7 milliards de CFP soit 14,1 millions d'euros).



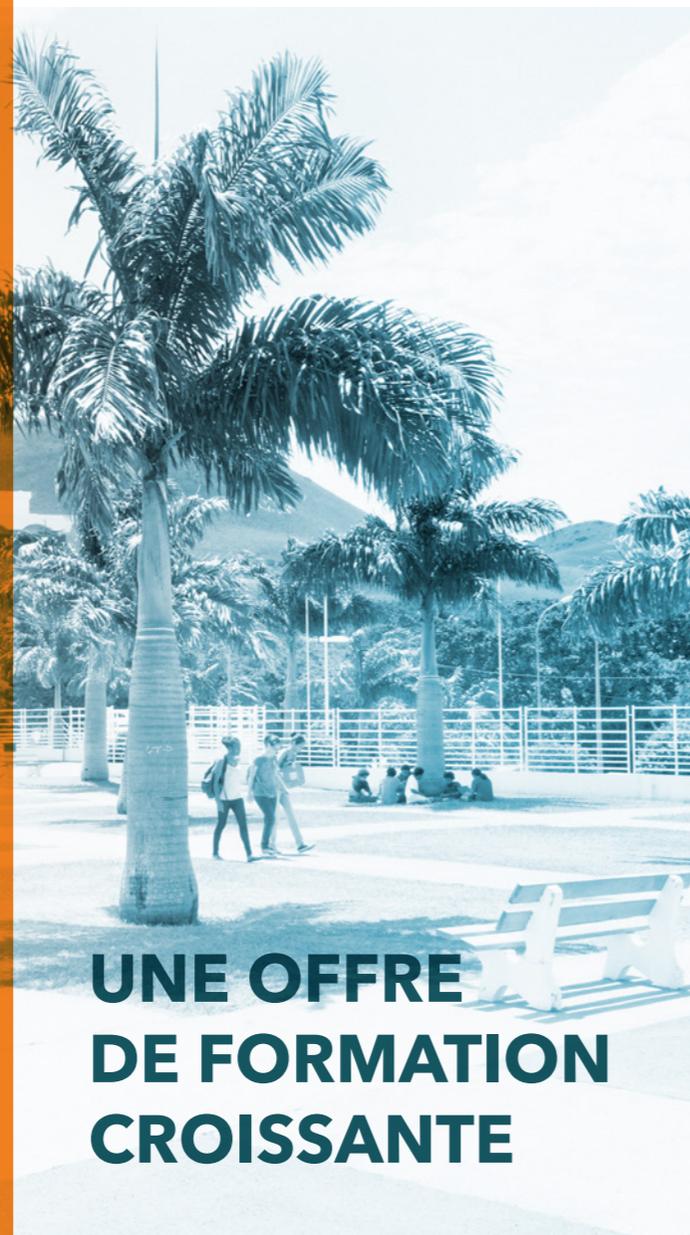
01 École doctorale

03 départements de formation initiale et un service de la formation continue

01 École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)

01 Institut universitaire de technologie (IUT)

01 campus sur la presqu'île de Nouville à Nouméa disposant de près de 500 logements



UNE OFFRE DE FORMATION CROISSANTE

LA FORMATION À L'UNC

L'UNC propose des enseignements de qualité nationale et européenne centrés sur l'étudiant, ses attentes ainsi que sur la construction de son projet personnel et professionnel. Pour préparer son insertion dans le monde socio-économique l'offre de formations professionnalisantes se renforce depuis quelques années. Sans négliger les grandes formations académiques, fondées sur l'excellence mais plus ouvertes aux attentes du monde professionnel, la diversification de l'offre, à tous niveaux, permet à tout étudiant d'obtenir un diplôme favorisant son insertion professionnelle. La recherche de la meilleure employabilité des jeunes calédoniens conduit l'UNC à se rapprocher des attentes formulées par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et les grands employeurs du secteur privé.

L'offre de formation initiale est structurée pour permettre la réussite du plus grand nombre :

- Droit, Économie et Gestion
- Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Sciences et Techniques

Les diplômes sont délivrés par grands domaines au sein des 3 départements de formation initiale, auxquels s'ajoutent un service de la formation continue, une École supérieure du professorat et de l'éducation (école interne de l'UNC chargée de la formation des professeurs des lycées, collèges et écoles) et, depuis la rentrée 2015, un Institut universitaire de technologie.

L'UNC propose 11 mentions de licence, 4 masters, deux licences professionnelles, une capacité en droit en formation à distance, trois DEUST et plusieurs diplômes d'université. En outre, deux formations sélectives sont ouvertes aux étudiants qui souhaitent entrer dans un parcours d'excellence :

- la première année commune aux études de santé qui prépare aux concours médicaux (médecine, pharmacie odontologie, maïeutique) et à un concours paramédical (masso-kinésithérapie) ;

- le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles qui donne la possibilité d'intégrer les grandes écoles d'ingénieur.

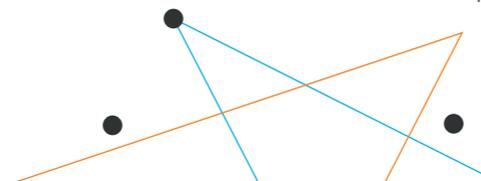
Les résultats qu'elle affiche en termes de réussite sont proches de ceux des universités métropolitaines. Ainsi en 2014 sur 202 diplômés au grade de licence générale, 123 l'ont obtenu en trois années.

Alors que dans le même temps l'UNC est la seule université française fonctionnant avec un calendrier austral (rentrée début février et grandes vacances début novembre) et que, toutes proportions gardées, elle accueille un nombre très important d'étudiants issus de baccalauréats professionnels non adaptés à la poursuite d'études supérieures. Par ailleurs, l'UNC accueille une école doctorale commune avec l'Université de la Polynésie française, dont la vocation est de former et accompagner les doctorants.

Dans le cadre de sa mission qui découle de l'Accord de Nouméa et en faveur du rééquilibrage, l'UNC propose également plusieurs formations délocalisées, en partenariat avec la province Nord, par le biais de son « Antenne du Nord », sur plusieurs sites : DAEU, DU préparation aux études supérieures, DU gestion des associations. L'UNC assure également quelques formations au Vanuatu (Licence AES, DU et DAEU).

L'UNC dispose d'une offre de formation continue croissante afin de répondre aux besoins des professionnels, des chefs d'entreprise et des salariés sur le territoire. Des formations continues courtes de type Diplômes universitaires (DU) sont régulièrement proposées pour répondre à la commande publique ou privée. L'UNC propose également des formations en alternance grâce à son CFA (Centre de formation des apprentis) universitaire.

L'UNC a la capacité de proposer des formations « clé en mains » dans ses domaines de formation, en réponse aux besoins exprimés par les employeurs.



LA RECHERCHE : UNE UNIVERSITÉ INNOVANTE

L'UNC est une université dont la vocation est d'être l'un des acteurs référents de l'État pour la recherche en Nouvelle-Calédonie avec la spécificité unique d'être un établissement universitaire. Les bases de cette mission se trouvent dans l'Accord de Nouméa qui prévoit en son point 4.1.1 que « l'Université devra répondre aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle Calédonie ». Ainsi, l'UNC organise tous les ans une douzaine de conférences et une demi-douzaine de colloques sur des thèmes très variés allant du droit calédonien à l'hyperaccumulation des métaux en passant par les langues et cultures d'Océanie. Ces opérations de médiation scientifique sont presque toutes organisées dans le cadre de partenariats avec d'autres universités ou organismes de recherche au niveau national ou international.

La politique de recherche de l'UNC est naturellement orientée vers une meilleure connaissance de l'environnement physique, biologique, social et humain de la Nouvelle-Calédonie en particulier, et plus généralement du Pacifique Sud. La recherche à l'UNC se veut partenariale avec les organismes de recherche implantés en Nouvelle-Calédonie (IRD, IFREMER, BRGM, IAC, CNRS, CNRT, Institut Pasteur).

Elle est tournée vers la zone Pacifique, comme le souligne son adhésion au Grand observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique Sud (GOPS), ou encore sa participation majeure à la création en 2013 du *Pacific Islands Universities Research Network* (PIURN), réseau de recherches regroupant 11 universités insulaires du Pacifique Sud. Les coopérations nationales et internationales sont sans cesse renforcées afin que s'exprime pleinement la mission assignée à l'UNC : promouvoir l'excellence scientifique et le rayonnement de la culture française dans l'aire Pacifique. Elle s'appuie en cela sur les orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère des Outre-mer et de l'Union Européenne.

Au plan local, sa stratégie intègre les objectifs du contrat de développement État-Inter collectivités pour la recherche. Le Consortium de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation calédonien (CRESICA) regroupant les organismes de recherche implantés localement a vu le jour en 2014 et un pôle de recherche sortira de terre à l'horizon 2017, à l'UNC.

L'UNC s'est pleinement impliquée dans la dynamique « Paris COP-21 » par l'organisation d'un cycle de conférences sur toute l'année 2015, dédié au changement climatique.

L'INTERNATIONAL, UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ

L'Université de la Nouvelle-Calédonie déploie son activité de recherche via ses cinq laboratoires habilités par l'État, et dans une dynamique de coopération renforcée avec les instituts de recherche implantés en Nouvelle-Calédonie via le consortium CRESICA.

Grâce à son école doctorale co-dirigée avec l'Université de Polynésie Française, elle forme également une cinquantaine de doctorants dont les travaux et les partenariats impliquent fréquemment une dimension régionale à l'échelle du Pacifique.

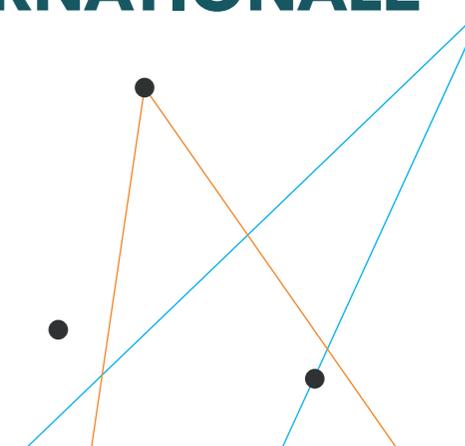
En termes de stratégie partenariale, l'UNC a historiquement développé des collaborations scientifiques avec la Métropole, mais également avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La création du PIURN en 2013 entre 11 universités insulaires du Pacifique (trois universités fidjiennes, cinq universités de Papouasie-Nouvelle Guinée, l'université nationale de Samoa, et les deux universités françaises du Pacifique, UPF et UNC) permet à l'UNC de s'inscrire dans un véritable réseau océanien. Les différents partenaires peuvent ainsi renforcer leur collaboration stratégique et institutionnelle, en matière de recherche, de formation, et d'échanges, pour contribuer de manière plus structurée au développement de leurs territoires, au bien-être des sociétés océaniques et constituer ainsi une véritable plateforme régionale d'appui aux politiques publiques dépassant les frontières linguistiques.

Via des projets de recherche conjoints et des co-tutelles internationales de thèses, elle développe également des coopérations avec des instituts de recherche en Europe et dans la zone Pacifique, pouvant servir d'appui au montage de projets de recherche européens dans le cadre d'H2020, dans un contexte de soutien du programme cadre européen au développement des coopérations scientifiques.

L'UNC souhaite développer des projets de coopération scientifique à dimension internationale autour de problématiques d'intérêt majeur pour la Nouvelle-Calédonie (mines, érosion, gestion de l'eau, assainissement, gestion des déchets, aménagement du territoire, diversité culturelle et linguistique, etc.) et en lien avec ses partenaires locaux. Le nombre croissant de partenariats avec des universités étrangères témoigne de l'ambition de l'UNC de tisser un réseau coopératif durable dans les domaines de la mobilité des enseignants chercheurs des doctorants ainsi que de la recherche scientifique.

Dans le cadre de la formation, l'université participe également activement à des programmes internationaux avec l'Europe au travers, notamment, du programme ERASMUS ; avec le Canada au travers du programme CREPUQ ; mais également avec nos voisins, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji, et l'Asie. L'UNC entretient plus de 40 partenariats avec des universités de par le monde pour les besoins de la mobilité étudiante.

DES PROJETS À DIMENSION INTERNATIONALE



L'ARTICULATION UNC-FONDATION

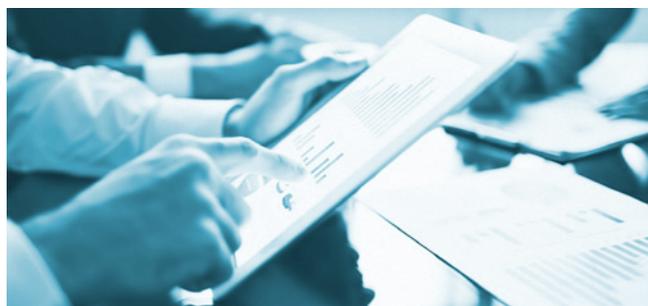
L'UNC est une université française, opérateur de l'État en Nouvelle-Calédonie, qui assure essentiellement des missions d'enseignement supérieur, de recherche scientifique, et de rayonnement international.

La fondation est un outil de l'UNC dont la raison d'être est de collecter des financements afin de **soutenir les développements de l'UNC** notamment au travers des programmes d'action portés par la fondation. La fondation collecte le financement, l'UNC exécute les actions financées.

Sur la base des projets de développement de l'UNC et des besoins de financements associés, la Fondation universitaire doit assurer la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de recherche de financements dans le respect des valeurs portées par l'UNC.

La Fondation universitaire peut aussi, au cours de ses démarches, assurer le recueil de besoins, attentes ou souhaits des donateurs pour ensuite évaluer avec l'UNC la pertinence et le potentiel associé à une position favorable de l'UNC.

La Fondation universitaire gère la collecte des fonds privés et de fonds publics si ces derniers permettent un meilleur retour sur image pour le donateur public.



LES VALEURS DE LA FONDATION

Les valeurs communes à de nombreuses universités françaises et que partage l'UNC : liberté, indépendance, esprit critique, rayonnement, humanisme, ouverture, développement de la jeunesse par la formation.

Les valeurs de la Fondation universitaire sont complètement imbriquées avec celles de l'UNC dont la devise est « Bâtir, transmettre, rayonner ».

Issu de ces valeurs, nous avons choisi le slogan suivant :

INVESTISSEZ L'AVENIR

LES MISSIONS

- Favoriser l'innovation pédagogique
- Améliorer l'insertion professionnelle
- Accompagner les projets de recherche prometteurs
- Participer à l'attractivité et au développement socio-économique du pays en portant des projets de partenariats favorisant l'innovation, la valorisation ou le transfert technologique
- Organiser des manifestations culturelles et scientifiques
- Offrir des bourses de recherche
- Financer des chaires scientifiques
- Développer la notoriété et le rayonnement de l'UNC
- Soutenir la mobilité des étudiants

SOUTENIR ET VALORISER DES PROJETS PROMETTEURS

LES PROGRAMMES DÉCLINAISON DES MISSIONS

- Innovation pédagogique : permettre l'ouverture de formations, notamment des formations innovantes et des formations basées sur les TICE.
- Incubateur : soutenir financièrement des projets de recherche, délivrer des bourses doctorales, lancer des start-ups, contribuer à leur capital, permettre de transformer des idées innovantes en entreprises performantes.
- Insertion professionnelle : aider au financement des actions visant à améliorer l'entrée des étudiants sur le marché du travail (réseau alumni, « job dating », parrainages de promotions, etc.). Les compétences que nous transmettons animent les futures forces vives de vos organisations.
- Rayonnement scientifique et culturel : soutien aux événements de médiation/vulgarisation scientifique (conférences, colloques, séminaires, concours, MT180, doctorales, etc.), soutien aux événements permettant aux étudiants de renforcer leur connaissances culturelles et de partager leurs identités (semaine des étudiants, saison culturelle de l'UNC, etc.).
- Mobilité étudiante : faire en sorte que chaque étudiant puisse bénéficier d'une mobilité sortante, au moins dans le Pacifique, valorisée dans son cursus à l'UNC.
- Soutien aux futurs doctorants : permettre à davantage d'étudiants d'accéder aux études doctorales grâce à des financements collectés par la fondation.

LES CERCLES DES MÉCÈNES

POUR LES ORGANISATIONS PRIVÉES OU PUBLIQUES

- Les fondateurs
- Les partenaires majeurs
- Les grands partenaires
- Les partenaires

POUR LES PARTICULIERS

- Les donateurs fondateurs
- Les grands donateurs (cercles de chrome, de nickel, de cobalt, de fer)
- Les donateurs

CONTACTS

Service communication de l'UNC

Tél. : (+687) 29 00 52

Mail : communication@univ-nc.nc